

L'Établissement Public de Coopération Culturelle « 9-9 bis », recrute un(e):

Chargé(e) de l'accompagnement artistique et des pratiques amateurs

Site majeur du bassin minier, classé Monument Historique, le 9-9bis fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet de développement culturel, avec la particularité d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie) pour créer une synergie et faire du 9-9bis un projet culturel fort en région Hauts-de-France. La diffusion et les créations du Métaphone, l'accueil d'artistes en résidence, l'ouverture d'espaces d'accompagnement et de pratiques, la valorisation patrimoniale du site et la mise en œuvre d'actions éducatives contribuent à l'emprise territoriale du 9-9bis et à son rayonnement culturel.

1 | Définition

L'Établissement public de coopération culturelle dispose d'un budget de 2.7 millions et de 25 collaborateurs.

Engagé aux côtés des artistes amateurs de son territoire, le 9-9bis dispose d'outils favorisant l'évolution des pratiques, l'échange entre pairs et le rayonnement (rendez-vous thématiques, formations, diagnostics, résidences, studios de répétitions et d'enregistrement, espaces de diffusion...).

Sous l'autorité du responsable du pôle « développement culturel », le/la chargé(e) de l'accompagnement artistique devra concevoir et mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement concourant à la qualification des formations musicales locales et départementales, dans une logique de dynamiques partenariales sur le territoire.

En lien avec le projet global du 9-9bis, le/la « chargé(e) d'accompagnement artistique » créera des passerelles entre les différentes activités de l'établissement (programmation notamment) et les dispositifs qu'il/elle développera.

2 | Description du poste

2.1 Formation / Accompagnement :

En lien avec les acteurs du territoire et des partenaires identifiés, il/elle est le garant de :

- La définition de dispositifs d'accompagnement des musiciens amateurs et leurs déclinaisons opérationnelles
- La définition de dispositifs de diffusion et de valorisation des pratiques amateurs
- La création de dynamiques avec les formations et ressources musicales locales existantes (harmonies, écoles de musique, centre culturels...)
- L'accompagnement de projets associatifs du territoire ayant une vocation structurante dans le champ des musiques actuelles
- La création de temps d'échanges et de convivialité entre les musiciens amateurs et d'autres artistes ou intervenants accueillis au 9-9bis (résidences professionnelles, action culturelle...).

Il/elle met notamment en œuvre :

- Des rencontres, stages, master class et formations thématiques en direction des artistes amateurs
- L'identification de la scène locale (en lien avec le régisseur des studios de répétition) et propose des 1^{ères} parties dans le cadre des spectacles accueillis
- Des temps de rencontres individualisés sous forme de diagnostics.

2.2 Coordination territoriale et structuration des musiques actuelles

Il/elle est le garant de :

- l'évaluation de l'enseignement des musiques actuelles sur le territoire
- la création de nouvelles dynamiques entre acteurs (collectivités, structures associatives, écoles de musiques, centres culturels, privés...), conformément au schéma départemental des enseignements musicaux.

Il/elle met en œuvre :

- La coordination, le suivi et l'évaluation du dispositif « ateliers mutualisés » (interlocuteur des structures, suivi administratif et budgétaire, conventionnement, bilans...)
- Les répétitions et la restitution des groupes des « ateliers mutualisés » dans le cadre du « Grand Baz'art ».

2.3 Informations/ressources :

- Il/elle est le garant de la diffusion d'une information ressource concernant ses activités (ex : newsletter, fiche pratique, fond documentaire...)
- Il/elle alimente une base de données (musiciens, groupes, danseurs, salles, festivals, diffuseurs, producteurs...)
- Il contribue au partage d'expérience et de compétences entre l'équipe du 9-9bis et les artistes amateurs.

Missions secondaires du salarié(e) :

- Il/elle participe à la production des temps forts de l'EPCC (Rutilants, JEP, Fugues sonores) et coordonne la fête de la musique
- Il met en place des collaborations avec ILTV afin de valoriser les artistes amateurs et leurs pratiques (reportages, epk...)
- Il participe aux réseaux régionaux / nationaux en liens avec ses missions.

3 | Profil recherché

3.1 Savoirs: Très bonne connaissance du secteur des musiques actuelles, du fonctionnement des groupes musicaux, des dispositifs de formations et/ou d'accompagnement, maîtrise des réseaux professionnels et connaissance des organismes de formations.

3.2 Savoirs faire: concevoir et mettre en place des formations ou projets musicaux qualifiants, développer les partenariats, évaluer les projets artistiques et adapter des dispositifs au regard des attentes, animer des rendez-vous et des réunions, maîtriser les outils d'organisation et de gestion.

3.3 Savoir être : écoute, autonomie, rigueur, méthode, ouverture d'esprit, sensibilité musicale, organisation, sens pratique, bienveillance.

4 | Conditions d'accès à l'emploi

4.1 Niveau d'étude : niveau Bac + 3

4.2 Expérience : 3 ans minimum

4.3 Langues étrangères : Anglais

4.4 Divers : Permis B

5 | Conditions de travail

5.1 Type de contrat : CDI de droit privé, temps complet

5.2 Salaire: convention collective CCNEAC, groupe 5 + ancienneté + titres restaurant

5.3 Temps de travail : annualisation du temps de travail, base 1547 heures

5.4 Horaires de travail : en fonction des nécessités de service et des plannings établis. Disponibilité occasionnelle en soirée et les week-ends.

6 – Informations relatives à l'offre d'emploi

Date limite de candidature : 5 septembre 2018

Prise de poste : Immédiate

Merci d'adresser CV et lettre de motivation par mail à :

info@9-9bis.com